

Province de Québec
MRC d'Acton
Municipalité d'Upton

Session spéciale, dûment convoquée, du conseil de la Municipalité d'Upton tenue le lundi 25 mai 2009 à 8h30 a.m à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Croteau, Maire

Et les conseillers suivants :

Monsieur Alain Joubert
Monsieur Simon Fortin
Monsieur Claude Larocque
Monsieur André Bernier
Monsieur Guy Lapointe
Monsieur Dominic Dion

Madame Cynthia Bossé, directrice générale est présente et agit à titre de secrétaire.

Tous les membres du conseil forment quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

Certificat de signification

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié le présent avis spécial de convocation le jour du 20 mai 2009 par communication écrite à tous les conseillers ci-haut mentionnés.

Signé à Upton ce vingt-cinquième jour de mai 2009.

Cynthia Bossé
Directrice générale

1. Constatation de l'avis de convocation

Les élus constatent que l'avis de convocation a été signifié selon la Loi.

2. Demande de CA au MDDEP de Morphan inc.

Considérant que la Municipalité a mandaté la firme Teknika-HBA inc. pour la préparation des plans et devis pour le projet « Développement Morphan et rue De la Promenade »;

Considérant qu'une demande de certificat d'autorisation doit être soumise au ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP);

Considérant que d'autres initiatives doivent être entrepris afin de prendre des décisions éclairées et faire des choix judicieux;

181-05-2009

En conséquence, **il est proposé** par monsieur Alain Joubert, appuyé par monsieur Claude Larocque **et résolu à l'unanimité** des conseillers :

Que madame Cynthia Bossé initie une rencontre entre les membres du conseil, monsieur le maire Yves Croteau et le promoteur du projet « Développement Morphan et rue de la Promenade »;

Que soit ajournée la présente assemblée et que le présent item soit traité à nouveau.

3. Réaménagement à la mairie, suivi et résultat des soumissions pour l'air climatisé

Considérant que des travaux de réaménagement sont à prévoir à la mairie;

Considérant que madame Cynthia Bossé, directrice générale a procédé à une demande de soumission afin d'obtenir des prix pour l'achat et l'installation d'un air climatisé au bureau de la municipalité;

Considérant que les prix soumissionnés sont les suivants :

Réfrigération S.P.	7844,81 \$ (taxes en sus)
Cimon Bouchard	10 370,00 \$ (taxes en sus)
Beudin Leprohon	12 500,00 \$ (taxes en sus)

182-05-2009

En conséquence, **il est proposé** par monsieur André Bernier, appuyé par monsieur Dominic Dion **et résolu à l'unanimité** des conseillers que le soumissionnaire le plus bas et conforme soit retenu, soit ici nommé : Réfrigération S.P. et ce pour un montant de 7 844,81 \$ plus taxes applicables.

4. Asphaltage en 2009, suivi et priorités

Considérant que la Municipalité doit procéder à des travaux de resurfacement et que plusieurs artères de son réseau seront touchés;

Considérant que la Municipalité est admissible à une aide financière du Fonds Chantier Canada-Québec

Considérant qu'il y a lieu de procéder par priorité;

183-05-2009

En conséquence, **il est proposé** par monsieur Alain Joubert appuyé par monsieur André Bernier **et résolu à l'unanimité** des conseillers :

Que soit entrepris les travaux de resurfacement prioritairement pour les routes suivantes :

- Montée Brunelle;
- 5^{ème} Rang;
- 20^{ème} Rang (sur une distance de 3.2 km);
- 21^{ème} Rang pour la réparation de la chaussée;

Que madame Cynthia Bossé, directrice générale soit mandatée à produire une demande de subvention et autorisée à publier un appel d'offres sur le *Système électronique d'appel d'offres* pour l'asphaltage sur le territoire de la Municipalité.

5. Période de question

Rien à cet item

6. Ajournement de l'assemblée

184-05-2009

Il est **proposé par** monsieur Claude Larocque, appuyé par monsieur Guy Lapointe **et résolu à l'unanimité** des conseillers qu'il y ait ajournement de l'assemblée et que soit remis au mercredi, 27 mai 2009 à 12 heures, les points laissés en suspend.

Yves Croteau
Maire

Cynthia Bossé
Directrice générale